

Caporal Émile AVAÉ du 6^e régiment du génie



Agé de 23 ans et natif de la Polynésie française, le caporal Émile AVAÉ s'engage le 2 décembre 2014 en tant qu'engagé volontaire de l'armée de Terre au titre du 6^e régiment du génie d'Angers (6^e RG).

Formé au centre de formation initiale des militaires du rang de la 9^e brigade d'infanterie de Marine de Coëtquidan, il se fait très vite remarquer par son esprit d'équipe, son enthousiasme et ses remarquables qualités sportives.

Il rejoint à l'issue la section amphibie de la compagnie d'appui du 6^e RG où il sert en tant qu'homme d'équipage sur un engin de franchissement de l'avant. Très bon camarade et disposant d'un bel esprit de service, il s'intègre dans sa nouvelle compagnie sans difficulté.

Elevé à la distinction de 1^{re} classe le 2 juin 2015, il se fait remarquer par son volontarisme.

Il remplit sa première mission opérationnelle en juin et juillet 2015, au service de la protection des Français, dans le cadre de l'opération Sentinelle. En octobre, dans le cadre d'un partenariat international, il sera désigné pour remplir une mission de quinze jours aux Émirats arabes unis.

A son retour, il se porte une nouvelle fois volontaire pour être détaché auprès de la 3^e compagnie du 6^e RG et suivre la mise en condition opérationnelle spécifique au milieu équatorial.

Le 26 mars 2016, sapeur de combat, il est alors projeté en Guyane où il rejoint le 9^e régiment d'infanterie de Marine (9^eRIMa). Dès son arrivée, il est remarqué par sa robustesse et son sens collectif en particulier lors du stage de préparation aux missions en forêt puis à l'occasion du stage de tronçonneur.

Par la suite, il réalise plusieurs missions au cœur de la jungle amazonienne, dans la région de Mouchounga, sur le Maroni, puis en forêt profonde dans la région de Korossibo. Son calme, son courage et son dévouement apparaissent alors comme de véritables atouts pour sa section et ses camarades.

Le 28 mai 2016, il est grièvement blessé par la chute d'un arbre alors qu'il participe à une mission de contrôle fluvial dans le cadre de l'opération Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal. L'accident s'est produit dans la région de Saut-Maman au sud-ouest de la Guyane. Évacué d'urgence et rapatrié en métropole, il succombe à ses blessures le matin du 6 juin 2016.

Il était marié et père d'un enfant, il est décédé en opération, dans l'accomplissement de sa mission au service de la nation. Le ministre de la Défense lui a attribué la médaille d'or de la Défense nationale avec les agrafes « Génie » et « Missions d'opérations intérieures » à titre posthume. Il a été promu à titre exceptionnel au grade de caporal.

Le caporal Émile AVAÉ a marqué ses frères d'armes par son sens de l'engagement, sa valeur morale et physique et son sens affirmé de la camaraderie.